

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3726)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 364

présenté par
M. Clément et M. Le Bouillonnet

ARTICLE 43

À l'alinéa 60, substituer au mot :

« modalités »

le mot :

« conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.